

DECEMBRE
2020

Bulletin Municipal

COMMUNE DE VOGUE



FINANCES ET TRAVAUX

Etat des lieux de la
commune

HOMMAGE

Serge Pénissard

ASSOCIATIONS

Communication des
associations de Vogüé

ÇA S'EST PASSÉ À VOGÜÉ

Tour d'horizon des festivités
et evenements de l'année
2020

L'édito municipal

Nous venons de passer une année 2020 pour le moins inhabituelle et stressante. Les deux confinements que nous venons de vivre, nous ont montré à quel point la solidarité, l'écoute, et l'engagement étaient des valeurs essentielles pour nous maintenir ensemble face à cette nouvelle difficulté sociétale.

À Vogüé, ces valeurs sont celles qui nous définissent et que l'équipe municipale souhaite prôner. Les habitants, les commerces, les services de santé, la municipalité ont mis tout en œuvre dans un élan d'effort collectif pour faire face à cette crise sanitaire et humaine.

La saison estivale fut une véritable pause qui a permis à bon nombre de touristes de venir découvrir notre beau village et d'aider les commerces qui ont souffert et qui souffrent encore de cette crise.

Pour les voguéennes et voguéens ce fut de même, vous avez pu à nouveau profiter de ce cadre de vie que beaucoup nous envient. Preuve en est, la très belle soirée organisée par la municipalité - dans le respect des règles sanitaires -, qui a réuni 175 personnes place du château autour d'une délicieuse paëlla, ainsi que la soirée théâtre en plein air.

La rentrée des classes est vite arrivée avec des consignes sanitaires très strictes. Nous tenons à saluer l'étroite collaboration du personnel et des enseignants avec la municipalité et le SIGRP qui a permis à nos enfants de reprendre le chemin de l'école en toute sécurité.

La fin de l'année s'achève dans une situation encore délicate pour nous tous. Notre équipe œuvre au bon fonctionnement des services, nous regrettons de ne pas pouvoir échanger via une réunion publique comme nous vous l'avions annoncée dans le bulletin de l'été. Les cérémonies officielles et les conseils municipaux se tiennent à comité restreint, mais nous ne manquons pas de diffuser les comptes rendus sur le site internet de la commune, accessible à tous.

Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas. Nous souhaitons à tous les voguéennes et voguéens de partager des moments de joie et de convivialité avec leurs proches.

Avec tout notre engagement, bien à vous,

Le Maire Antoine Alberti et l'équipe municipale



À l'occasion d'un numéro spécial de l'émission de France 3 « Faut pas rêver » en Ardèche, une ciné-bulle s'est posée à Vogüé en septembre... Nous remercions Jean-Paul Soulier d'avoir accompagné l'équipe du tournage pour une visite de notre beau village à travers ses ruelles et son patrimoine.

Certains ont pu voir quelques images diffusées mi-novembre sur France 3, mais pour le reportage entier, il faudra encore patienter quelques mois pour sa diffusion, prévue au printemps 2021.

État Civil 2020

Naissances

- Julia Martins, née le 28/01, fille de Laura Mazoyer et Nicolas Martins
- Valentin Abeillon, né le 05/02, fils de Laura Issartel et Simon Abeillon
- Matéo Gamba, né le 05/03, fils d'Allison Chastagner et Sébastien Gamba
- Alyah Abdesselam Mesland, née le 16/04, fille d'Élodie Mesland et Jonathan Abdesselam
- Gabin Suchet, né le 08/07, fils d'Annabelle Briand et Valentin Suchet
- Alex et Maya Taillandier, nées le 24/09, filles de Lola Griveau et Alex Taillandier

Mariages

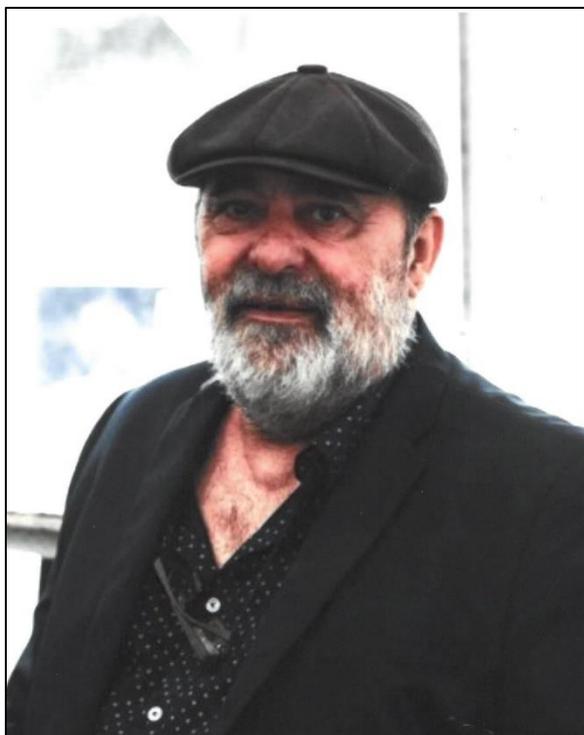
- Chloé Batard et Vincent Chardes, le 14/03
- Tiffany Recuze et Romain Charron, le 01/08

PACS

- Michel Comte et Stéphane Mazoyer, le 25/02

Décès

- Jean-François Desneux, le 31/01
- Marie Guenin, le 04/04
- André Thibon, le 14/04
- Serge Pénissard, le 06/07
- Jean-Philippe Le Goff, le 12/07
- Maurice Piquet, le 08/09
- Michel Chazalon le 13/09
- Henri Pontal, le 21/09
- René Georges Cardinal, le 03/10
- Jeannine Piquet le 13/11
- Alain Testard, le 20/11



Hommage à Serge Pénissard dit « PEP » Décédé le 6 juillet 2020

Employé communal aux Services Techniques de Vogüé pendant 37 ans

Il est né le 30 octobre 1955, dans une famille nombreuse, d'une maman mère au foyer et d'un papa gendarme. Celui-ci les fera déménager au gré de ses postes. En 1974, au décès de son papa, c'est l'installation dans la maison familiale, avec Raymonde sa maman et ses jeunes frères et sœurs. Il fera des études professionnelles dans la serrurerie-chaudronnerie. Il devient salarié dans la construction métallique, puis dans l'air conditionné.

À Vogüé, il travaille plusieurs années à la carrosserie Silhol et à la SABAG.

C'est le 1^{er} juin 1980 qu'il rejoint son frère Gilles aux services techniques de la commune à Vogüé. Il est ouvrier d'entretien stagiaire. Le duo des « PEP » est né ! Ils sont complémentaires.

Au fil de sa longue carrière de 37 ans, il montera les échelons et sera successivement titularisé ouvrier d'entretien, agent d'entretien, agent technique et adjoint technique. Il recevra la médaille du travail et partira pour une retraite bien méritée en décembre 2017.



De la plomberie à la maçonnerie, des plaquos aux peintures, de l'égavage aux dépannages urgents à l'école, rien ne l'arrête. Il sait tout faire.

Toujours disponible, il gère de main de maître la station d'épuration. Il est « multifonctions » et polyvalent car les travaux ne manquent pas dans la commune qui s'agrandit et voit arriver de nouveaux habitants. Il assure auprès de la DDE pour le relevage des crues. Il est « artificier » chez Pyragric pour le tir des feux d'artifice du 14 juillet. Il est placier pour les marchés estivaux. Il intervient au SIVU. Au fil de sa carrière, il montera les échelons en toute discrétion.

Fidèle employé, efficace, consciencieux, assidu et

punctuel, il répond toujours présent aux sollicitations et appels... jours et... nuits ! En poussant de tant en tant, quelques coups de « gueules » bien connus...que personne n'oubliera.

Sous ses airs bougons, il entretient une bonne entente avec toutes les équipes dans son travail.



Il est attentif et discret, pour sa maman, sa famille. Sincère et loyal envers ses copains qu'il a nombreux.

Sa passion c'est le sport. Toujours prêt à donner un coup de main, il est joueur, dirigeant, co-président du club de foot de Vogüé et même arbitre, pour que la jeunesse du village pratique ce sport.



Il est joueur de boules, « la pétanque » puis « la longue » avec des concours qui l'emmènent avec ses équipiers en finale du championnat de France.

Le samedi est sacré et réservé à ses amis fidèles. Le dimanche est consacré aux matchs de rugby du RCAV. Il retrouve ses copains au stade Dugradus d'Aubenas.

Prêt à donner son amitié, des conseils, ses recettes de cuisine, travailleur actif, grognon parfois mais surtout généreux, les vogüéens se souviendront longtemps de Serge « Le PEP ». Il est parti trop tôt et va nous manquer.



Un grand merci à Serge employé modèle et dévoué pendant sa longue carrière au service de la commune de Vogüé et de ses habitants

L'équipe municipale

Serge et l'école

Ses interventions au sein de l'école étaient rondement menées. Un coup de fil en semaine ou en week-end, peu importe, il répondait présent, tout en ronchonnant sur les changements fréquents de la mise en place du matériel scolaire. Mais tout était fait en temps et en heure. Ça c'était Serge.



*Serge était disponible pour la commune de Vogüé.
Serge ne comptait pas ses heures, il répondait
toujours présent.*

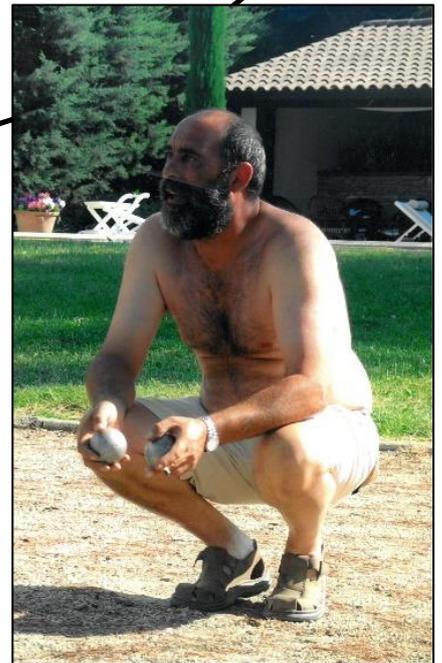
*Le téléphone pouvait sonner à toutes heures, Serge
répondait.*

*Il pouvait rouspéter, dire des gros mots, Serge était
un Bougon gentil.*

*Oui Serge était un agent de la commune très
dévoué.*

A TOI SERGE

*Alain, Gérard, Rosemonde, Eveline, Philippe,
Gilles, Francine, Jocelyne, ses frères et sœurs*



Permanences des adjoints en mairie

Les adjoints tiennent des permanences en mairie le samedi de 10h à 12h tous les 15 jours. Elles ont été suspendues pour le respect des règles sanitaires le temps du confinement.

Résultat recours

Madame Geneviève Laurent, maire sortante de Vogüé, battue lors des élections municipales de Mars 2020, avait déposé dans les suites, au nom de la liste « Vogüé en vogue » auprès du tribunal administratif de Lyon, un recours en annulation.

Tous les points du recours ont été rejetés lors de l'audience publique du tribunal administratif du 31 août 2020.

La délibération finale conforte donc l'installation de l'équipe municipale majoritaire, « Ensemble pour Vogüé », dirigée par le nouveau maire, Monsieur Antoine Alberti.

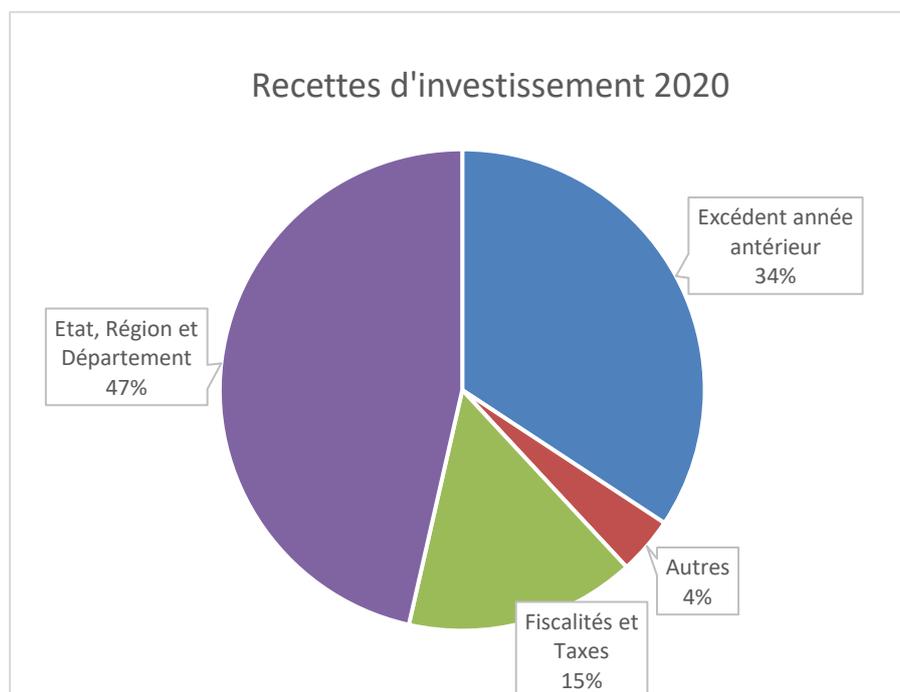
Procès-Verbaux

Nous vous rappelons que les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles sur notre site internet à la rubrique « Municipalité ».

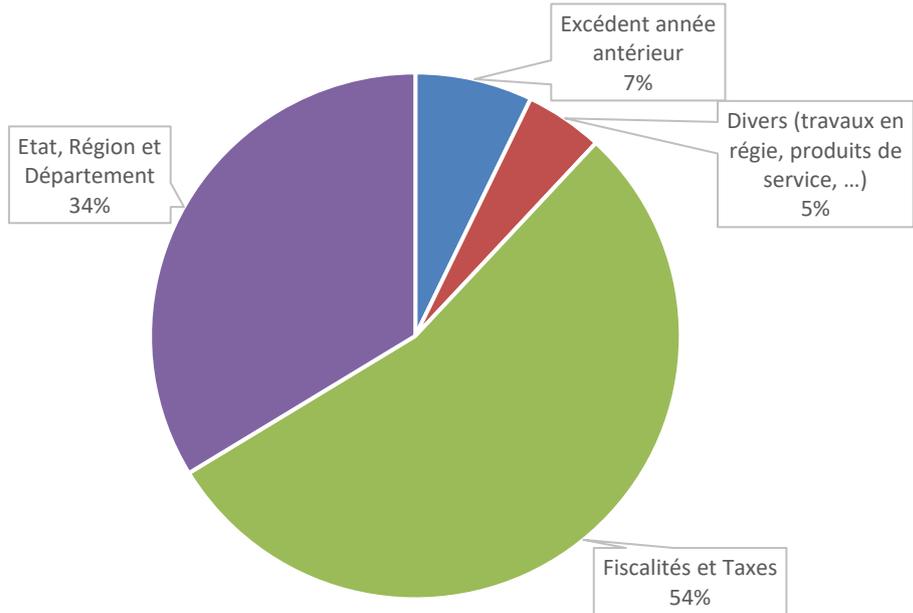
Budget et Finances

Dépenses d'investissement 2020

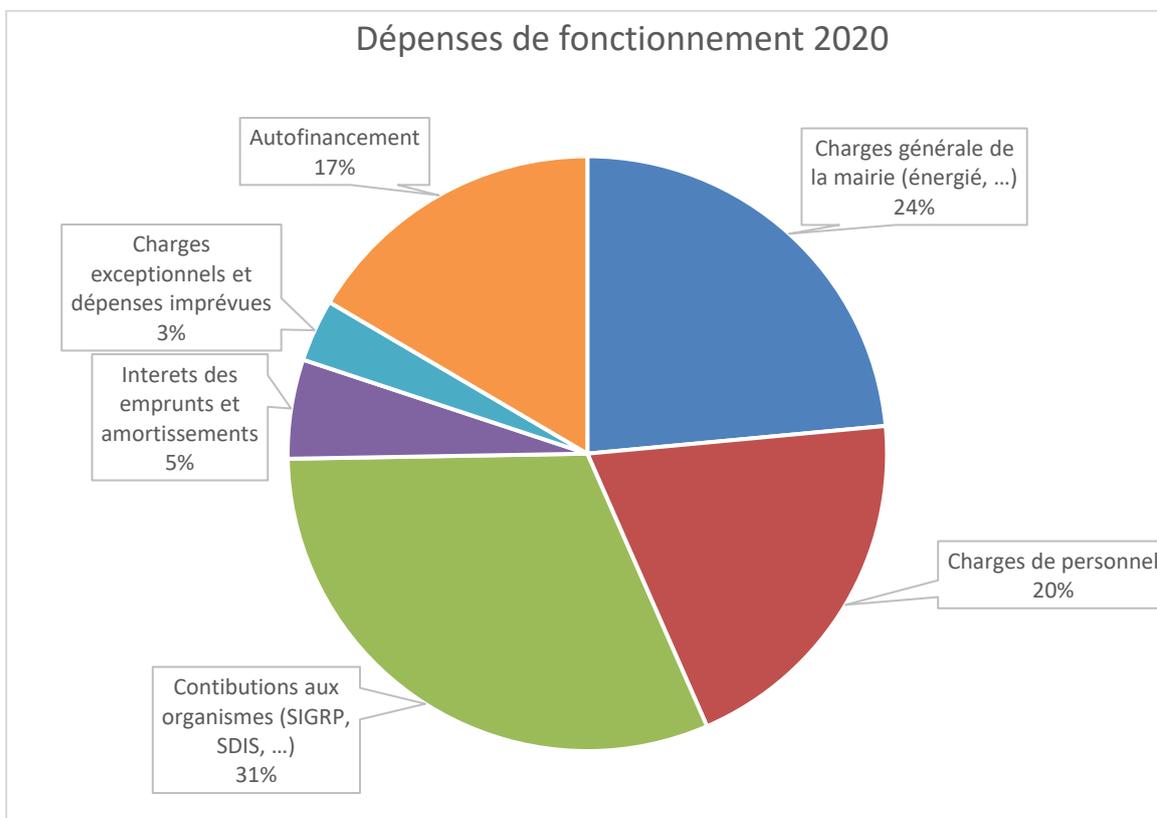
Travaux de réfection des WC publics	17 000,00 €
Travaux sur concessions dans le cimetière	10 000,00 €
Travaux de réfection des peintures de l'église	8 492,00 €
Travaux barrière espace public intergénérationnel	8 250,00 €
Modernisation des infrastructures publiques	47 864,00 €
Travaux éclairage public passage de la Glacière	3 287,00 €
Equipements technique (débroussailleuse, ...)	3 972,00 €
Remboursement des emprunts	177 280,00 €
Déficit des années antérieurs reporté	123 282,89 €
Restes à réaliser 2019 en dépenses	382 527,00 €



Recettes de fonctionnement 2020

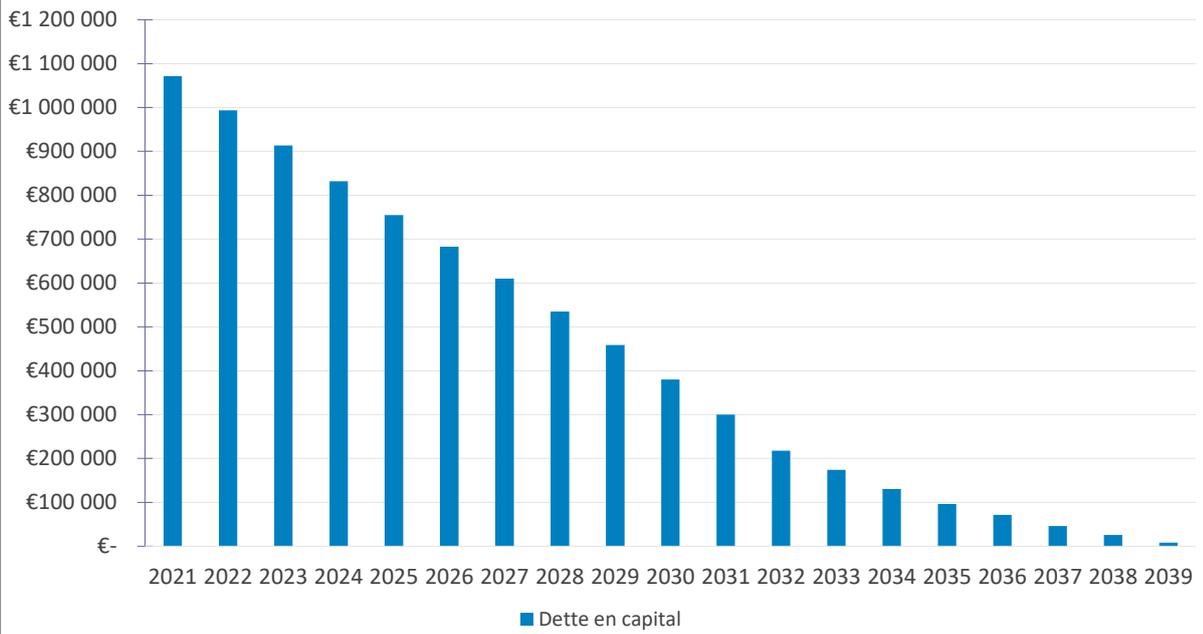


Dépenses de fonctionnement 2020



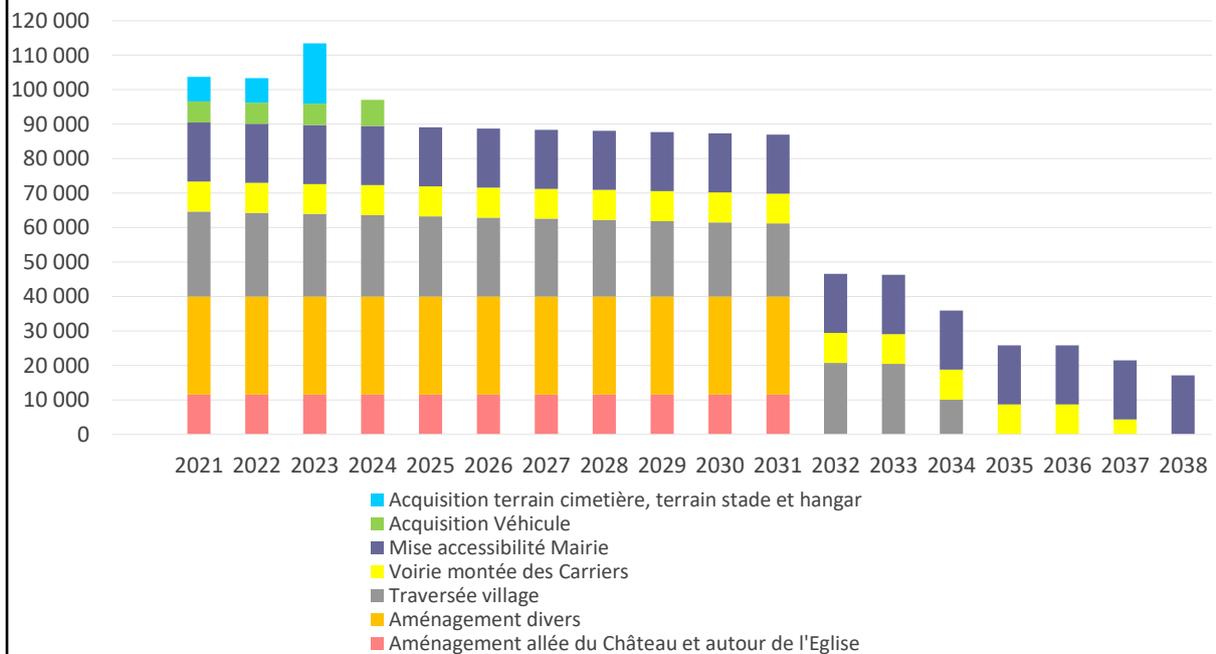
Etat de la dette de Vogüé

2021 - 2039



Détail des annuités des emprunts de Vogüé

2021 - 2038



FINANCES :

Au vue de l'endettement de la commune (**1 071 273 euros d'emprunts** correspondant à une **dette de 1.002 euros par habitant** et **103 767 euros de remboursement annuel d'emprunt** au 01 Janvier 2021), nous sommes très limités dans les gros investissements futurs

Travaux de rénovation de la mairie :

Le coût global des travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la mairie se sont élevés à :

Total travaux au 01 03 2020 : 638 788 euros TTC

Subventions : 335.431 euros

Emprunt sur 20 ans : 300.000 euros

Autofinancement : 4.357 euros

Espace public intergénérationnel :

Total travaux : 197 215 euros TTC

Subventions : 94.958 euros

Autofinancement : 102.257 euros (moins récupération de la TVA)

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE :

Nous aurions souhaité apporter une touche différente aux illuminations dans notre village.

Mais un contrat a été signé en Mars 2019 pour une durée de 4 ans avec la société RAMPA ENERGIES sans devis comparatif.

Le montant de ce contrat sur 4 ans est de 33.384 euros soit un coût annuel de 8.346 euros!

Le contrat nous empêche toute modification dans le choix ou l'emplacement des décors.

Depuis la mise en place du nouveau conseil municipal, les travaux suivants ont été réalisés :

- Début de fleurissement du village ;
- Automatisation du portail et aménagement au hangar municipal ;
- Aménagement du parking de la mairie ;
- Nouveau matériel pour le fonctionnement du secrétariat ;
- Composteur de la gare déplacé sur un terrain communal ;

Dossiers et travaux en cours :

- Lavoir de Banne ;
- Nettoyage du jardin de la cure et réfection du toit du kiosque;
- Aménagement du parking du viaduc ;
- Réfection des WC publics ;
- Installation du nouveau panneau lumineux ;
- Modification de l'éclairage de la salle des fêtes ;
- Transports scolaires : sécurisation et modification de l'arrêt de bus, en cours d'étude avec la Région.

En raison de la crise sanitaire, les rassemblements, les réunions de quartier, et les vœux ne pourront pas être réalisés.

Commission Action Sociale

Les membres de la C.A.S.

Municipalité : Antoine Alberti, Jocelyne Charron, Corinne Guillemain, Amandine Buisson, Agnès Fauritte, Michel Minichino

Représentant de la commune : Annick Chalmeton, Frédérique Chevalier

Rompre la solitude

Pour faciliter le quotidien de nos aînés, améliorer la qualité de vie, favoriser leur maintien à domicile et lutter contre l'isolement, la mairie, fidèle à ses engagements s'investit en les contactant régulièrement.

Un appel téléphonique, un soutien moral, une discussion, un portage de courses aux personnes isolées qui rencontrent des difficultés pour se déplacer ou s'approvisionner, n'hésitez pas à contacter la C.A.S. de la mairie au 04 75 37 72 48.

Distribution de masques en tissu

A la demande de la préfecture de l'Ardèche, l'attribution de masques en tissu destinés aux personnes bénéficiaires du RSA sont à retirer en mairie aux heures d'ouverture.

Collecte nationale pour la banque alimentaire

Comme chaque année, la collecte nationale des denrées alimentaires auprès du grand public a besoin de vos dons.



Les vendredi 27, samedi 28, dimanche 29 novembre, vêtus de gilet orange, les membres de la C.A.S. se sont relayés non-stop, devant le magasin participant « SPAR ». La municipalité remercie particulièrement Madame et Monsieur FERRATON d'accepter la collecte devant leur commerce, ainsi que pour leur gentillesse et leur contribution. Les dons sont livrés à Ruoms, lieu de stockage des denrées dont dépend Vogüé.

En 2019, la banque alimentaire est venue en aide à 54 familles de notre secteur.

Un grand merci aux généreux donateurs. C'est confirmé, le site de Vogüé s'avère le plus généreux !

La banque alimentaire Ardèche-Drôme c'est 70 bénévoles au quotidien, 90 associations ou CCAS partenaires, collecte et distribution de 1100 tonnes de denrées soit 2,2 millions de repas au profit de 17 000 bénéficiaires.

Pour les personnes en difficulté, contacter les services sociaux de Villeneuve de Berg au 04.75.94.83.81, le CMS du Teil d'Ardèche au 04.75.49.54.70, et la mairie de Vogüé au 04.75.37.72.48.

Repas Action Sociale

En raison de l'état d'urgence sanitaire et la gestion de crise qui sévit dans notre pays, des contraintes annoncées interdisant les rassemblements, la commission d'action sociale **ne proposera pas** en début d'année le traditionnel repas social offert aux aînés résidant sur la commune.

Pour pallier à ce manque de convivialité, les membres du CAS distribueront un colis de Noël aux personnes de plus de 75 ans.

Si vous **ne souhaitez pas bénéficier** du colis de Noël, merci de prévenir le secrétariat de la mairie au 04 75 37 72 48 ou par mail mairie.vogue@wanadou.fr

Commission Culture et Festivités

À l'initiative de la commission culture et festivités, nous avons eu le plaisir de recevoir cet été, lors de la soirée du 21 août la compagnie « Les Patates Savantes » qui a donné une représentation d'une comédie de Claude François Desportes, « La veuve coquette ».

C'est devant le magnifique décor de la place du château, que le public, venu nombreux, a pu apprécier cette farce grinçante, dans la pure tradition de Molière. La troupe parcourt la France pour jouer sur des places de village qui deviennent le décor à part entière de leurs créations.

Ce fut une belle soirée théâtrale réussie, ensoleillée et conviviale, avec la bonne humeur, qu'a su engendrer cette troupe venue du Loiret.



Commission Enfance et Jeunesse

Conseil municipal des enfants : le maire et le 1^{er} adjoint ont rencontré la directrice de l'école VOLAMAU pour soumettre ce projet initié par l'équipe municipale.

Les conseillers communautaires de Vogüé ont demandé pour les vacances scolaires l'accueil de loisirs à la journée. La Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche étudie le sujet et devrait le mettre en place aux prochaines vacances. Pour l'accueil de loisirs situé à St Maurice d'Ardèche, l'ouverture se fera si le nombre d'enfants inscrits est suffisant. Pas d'accueil pour les vacances de Noël. Nous vous donnerons plus d'informations en début d'année 2021.

Commission Environnement et Ordures Ménagères

À propos des ordures ménagères :

La communauté de communes des gorges de l'Ardèche a dépêché une expertise afin d'analyser les problèmes posés par le fonctionnement des ordures ménagères lors de la mandature précédente et à l'origine d'un déficit financier important. L'analyse est en cours et son résultat doit être exposé avant la fin de l'année, pour que des mesures efficaces soient prises, afin que l'année 2021, et entre autre la saison touristique, se déroulent dans de meilleures conditions qu'en 2020. La première mesure prise, avant l'expertise, a été la suppression des cartes et l'ouverture des bacs.

Malgré tous les désagréments occasionnés par le système mis en place par l'équipe intercommunale précédente, le volume des déchets ménagers a diminué avec la taxe incitative, qui par définition incite à bien trier.

« Bien trier c'est beaucoup moins de déchets ». C'est pourquoi vous trouverez avec le bulletin municipal de décembre, un sac avec les consignes pour trier.



À propos du frelon asiatique



Ce très gros nid de frelon asiatique nous a été signalé dans le quartier Brugière. Il est tout en haut d'un arbre. On voit à la jumelle quelques frelons voler autour. Mais, d'après le spécialiste joint, il est peu actif et la reine a déjà quitté le nid pour hiverner en attendant de créer une nouvelle colonie au printemps.

Pour la destruction, qui est impérative, on ne peut plus faire appel aux pompiers. Il faut passer par une entreprise privée. Par un matériel adapté (perche plus ou moins télescopique) un produit sera injecté à l'intérieur du nid pour tuer la colonie avant de le décrocher. C'est le propriétaire du terrain où se situe le nid qui paie la prestation.

On peut également le signaler sur le site « lefrelon.com » pour le répertorier.

Actuellement il y a beaucoup d'articles dans la presse à propos de ce « mangeur d'abeilles » qui fragilise les ruches et inquiète les apiculteurs. De nombreuses inventions sont proposées pour gagner cette lutte :

- Le « plat » appétissant avec viande et poisson pour attirer les reines au printemps qui sont affamées et peu vigilantes (d'où capture facile dans un bocal).
- Le BCPA (bac de capture préventive autonome) primé au concours Lépine.
- Les pièges avec les bouteilles plastiques (mais ce n'est pas sélectif au seul frelon asiatique).
- L'expérimentation actuelle en Savoie qui consiste à mettre des micro-émetteurs sur un frelon asiatique et suivre son trajet pour repérer le nid vers lequel il se rend.

Le frelon asiatique a envahi tout le territoire et il vient d'être localiser aux Etats Unis.

Alors levez les yeux vers la cime des arbres pendant que les feuilles sont tombées pour repérer un éventuel nid, invisible le reste de l'année car caché par la végétation. ATTENTION il peut être n'importe où : dans les haies, dans les hangars, dans les greniers inoccupés, les cabanes de jardin... Ne jamais essayer de le détruire soi-même, surtout s'il est volumineux. Le frelon est très agressif et sa piqûre très mauvaise voire mortelle.

Mesures confinement

Le secrétariat de mairie a modifié ses horaires d'ouverture au public, ne recevant que le matin de 10h à 12h chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, ainsi que sur rendez-vous. Il reste joignable par téléphone aux horaires habituels.

Nous vous remercions de privilégier les échanges par téléphone et par mail.

Des attestations de déplacement dérogatoire ainsi que des masques en tissu sont disponibles en mairie. Vous trouverez des attestations de déplacement dérogatoire à la porte de la mairie.

Nous proposons pour les personnes vulnérables et/ou ne pouvant se déplacer un service de livraison de courses. Pour cela, merci de passer vos commandes auprès des commerces de Vogüé et de vous inscrire en Mairie (de préférence la veille).

Ouverture d'un centre de dépistage à la pharmacie



Un centre de dépistage par tests RT-PCR et tests antigéniques a été mis en place par un collectif d'infirmières libérales, sur le parking de la pharmacie Alzas à Vogüé.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 16h sans rendez-vous. Pour toutes informations, adressez-vous à votre infirmière libérale ou à votre pharmacie habituelle.

Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous sur le site internet de la pharmacie : <https://pharmacie-alzas-vogue.pharm-upp.fr/>

Rappel règles d'urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation	Travaux soumis à déclaration préalable	Travaux soumis à permis de construire
Aménagements intérieurs sans création d'ouverture, ni de niveaux supplémentaires	Création ou extension de 2 à 20 m ² de surface de plancher (véranda, garage, préau, abri de jardin...)	Construction ou agrandissement d'une maison individuelle de plus de 20 m ² , ou de plus de 40 m ² si la surface totale du bâtiment dépasse les 170 m ² .
Petits travaux d'entretien	Ravalement de façade (uniquement pour les bâtiments situés dans le périmètre de protection des monuments historiques)	Changement de destination ayant pour effet pour modifier la destination du bâtiment (habitation en commerce, garage en habitation...)
Constructions ne dépassant pas 1.50 m de haut et 2 m ² au sol	Percement d'ouvertures ou agrandissement	
Murs de soutènement	Création ou suppression de fenêtre de toit	
	Construction ou modification de clôture	
	Piscine non couverte	
	Equipements liés aux énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques...)	
	Remplacement ou modification des menuiseries	
	Réfection de toiture	

Toute personne devant établir une déclaration préalable ou un permis de construire doit se présenter au secrétariat de Mairie aux horaires d'ouverture au public du secrétariat afin de retirer le dossier correspondant et la liste des pièces à fournir pour constituer un dossier. La remise des dossiers se fait également en mairie. Dans le cas d'un permis de construire qui nécessite des documents techniques précis, nous vous invitons à prendre l'attache d'un architecte. Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat de Mairie se tient à votre disposition ainsi que le service instructeur de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche à Vallon-Pont-d'Arc au 04.75.37.61.13.

La commune de Vogüé s'équipe d'un système d'automate d'appel d'alerte. Cela consiste en la prévention et l'information des risques météorologiques de tous types par le biais de diffusion de messages d'alerte. Le but étant que chacun puisse être informé en même temps du risque pressenti. Ces annonces se feront par automate d'appels téléphoniques, envoi de télécopies, envoi de SMS et envoi de courriels.

Pour les personnes intéressées, il est désormais possible de s'inscrire depuis le site de la mairie, à l'adresse suivant : <https://www.mairie-vogue.com/> à l'onglet Système d'alerte.

Bien entendu, le secrétariat est à votre service pour effectuer ces démarches si besoin.

École Volamau

Le mardi 1^{er} septembre les élèves reprenaient le chemin de l'école. La rentrée s'est bien passée malgré les circonstances de la crise sanitaire et du plan vigipirate « urgence attentat ».

Avec le soutien de la mairie, du SIGRP et de la communauté de communes, des moyens ont été mis-en-œuvre afin de veiller au bon déroulement de cette rentrée.

Avec un protocole sanitaire qui évolue au fil des semaines, nous félicitons les équipes éducatives et pédagogiques qui font face, s'adaptent, tout comme les enfants.

À ce jour, l'école compte 147 élèves, en voici sa répartition :

Classe	Nombre d'élèves
Petite Section	12
Moyenne Section	13
Grande Section	22
CP	24
CE1	17
CE2	25
CM1	15
CM2	19

Nous leur souhaitons une très bonne année scolaire.

Le point sur les travaux...

Cheminement piétonnier Route des Falaises



Une première tranche est finie. Elle démarre de l'ancien camping jusqu'au village. Une bande piétonne réalisée en goudron bi-couche avec des plots béton pour sécuriser les piétons est achevée ainsi que les zones de croisement pour les véhicules. La peinture indiquant le marquage de la zone piétonne a été effectuée. Reste la pose de la résine en damier pour les passages de croisement.

Les travaux ont été bousculés pour cause de pénalité. Une seconde tranche reste en suspens.

La commune souhaite acquérir un terrain pour créer une aire de camping-car ainsi qu'un parking. En cause, sur cette partie de voirie il y a un rétrécissement de la chaussée.

Jardin intergénérationnel

Les travaux sont achevés. La fontaine est revêtue de pierres, les bancs finis et nous avons fait faire à Julien et à Jordan des barrières évitant l'accès derrière la salle des aînés.



Logements La Fabrique

Une seconde réunion a eu lieu (à un mois d'intervalle) le 15 octobre 2020.

Les plans sont validés, rien ne fait paraître d'opposition. 16 logements sont prévus. Les travaux doivent commencer au premier trimestre 2021. Ardèche Habitat a encore 5 lots de 600m² en moyenne, constructibles, à la vente pour les particuliers.

Pour les travaux, la commune fait chiffrer l'approvisionnement en eau potable, le réseau d'eau pluviale évacué dans l'Auzon et l'éclairage public

Travaux au hangar municipal



Nous avons fait un gros nettoyage et rangement du dépôt. Un grand tri a été fait.

Julien et Jordan ont fait des aires de stockage pour entreposer du sable, la citerne à eau et un rangement pour les poubelles.

Un bâtiment pour la fibre a été réalisé. Il se situe dans l'enceinte de la propriété. Le chantier doit se terminer prochainement.

Fleurissement

Des idées sont à l'étude. Nous souhaitons là encore vos propositions à remettre en mairie ou à soumettre directement aux élus et employés municipaux.

Propreté, civisme, solidarité

Nous allons encore vous demander de prendre soin de la propreté de l'espace public, ne pas voler les plantations de la commune, éviter les excès de vitesse sur les traversées des agglomérations, avoir le respect des autres. Julien et Jordan ont fait l'effort de nettoyer sous les containers poubelles.

Travaux du tunnel

Le tunnel de Vogüé (370 m) est équipé depuis juillet 2020 d'un éclairage assurant la sécurité des nombreux piétons et cyclistes qui empruntent la voie verte. Cet éclairage est économe en énergie (LED) et esthétique : les couleurs varient au fur et à mesure de la traversée.



L'aménagement du tronçon de la voie verte réalisé en 2019 permet le raccordement de deux portions aménagées précédemment : Grospierres / Ruoms avec les 2 km existants à Vogüé, soit une continuité cyclable de 24 km.

Plusieurs ouvrages ont été aménagés sur cette portion: le tunnel de Balazuc, 2 viaducs (amont et aval de Balazuc) et la traversée sécurisée de la RD 579 à Saint-Maurice d'Ardèche.

La jonction Nord avec Saint-Sernin, et notamment l'aménagement du tunnel de Vogüé, ont également été réalisés en 2019, soit environ 1km.

Via Ardèche, c'est le nom de la voie verte en Sud Ardèche. Les aménagements sont réalisés par les différentes communautés de communes qui se fédèrent autour d'une voie cyclable commune et continue de plus de 70 km à terme, du Nord d'Aubenas (Lalevade/Vals-les-Bains) aux portes du Gard (Saint-Paul-le-Jeune). Pour donner une visibilité à cette voie douce structurante, qui se déploie le long de la rivière Ardèche, une identité visuelle vient d'être créée. En outre, une politique commune en faveur de la pratique du vélo est en cours de définition.

Une inauguration avec un échange convivial a eu lieu le 19 septembre à l'entrée du tunnel de Vogüé avec les représentants de l'Etat, de la Région, du SDE, du Département, et les élus des communes concernées (Photo La Tribune).

Ce fut très intéressant pour notre équipe représentée par une belle majorité, de beaux échanges appréciés de tous.



Ça s'est passé à Vogüé...



**Expo Werner Reinisch au château
Du 20 juin au 1^{er} novembre 2020**



**Tournoi de pétanque du comité de
jumelage
Place des sœurs Testud
21 juillet 2020**



**Brocante du comité de jumelage
Allée du Château
02 août 2020**



**Déambulation insolite au village
Animation Dolmen des Clapes
13 août et 4 octobre 2020**



**Pièce de théâtre
« La veuve Coquette »
Place du Château
21 août 2020**



**Concert de jazz
Jardin du Château
29 août 2020**



**Passage du Tour de France
La Gare
03 septembre 2020**



**Repas Paëlla
Place du Château
12 septembre 2020**

Repas du 12 septembre



Le samedi 12 septembre au soir, un repas convivial autour d'une paella était organisé sur la place du château par la mairie de Vogüé. Ce banquet a remplacé le repas traditionnel du 07/07, n'ayant pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire liée à la Covid.

175 participants ont répondu présents et nous ont fait le plaisir de partager ce moment.

La météo a été clémente : le soleil était au rendez-vous l'après-midi pour le dressage des tables et les mises en place annexes, des températures douces nous ont accompagnés tout au long de la soirée.

L'apéritif et le repas ont été servis à table par les élus afin d'éviter les déplacements des convives et ainsi respecter les protocoles sanitaires (port du masque, gants pour le service, gel hydro-alcoolique).

Les convives étaient enchantés de se retrouver après une période si inhabituelle. Ce fut un moment de partage, de retrouvailles, et toutes les conditions étaient requises afin de passer un moment exceptionnel.

Un immense merci aux vogüéens et vogüéennes, d'avoir été présents pour notre première manifestation festive depuis le début de notre mandat.



Déambulation insolite autour du dolmen des Clapes



Dans le cadre du projet Chemins et dolmens dans lequel est engagée la commune de Vogüé, deux événementiels ont été programmés sur notre territoire les 13 août et 4 octobre dernier. Ils proposaient une visite décalée du dolmen des Clapes accompagnée de chants lyriques par Elodie Blanc et Jean-Marie-Citerne et d'ateliers de démonstration sur les instruments de musique (à percussion en août, à cordes en octobre) assuré par des animateurs de Randa Ardesca. Le tout était accompagné par une dégustation de produits des artisans locaux.

La pluie et l'orage survenus pour les deux sessions n'ont pas permis la visite du dolmen mais les autres prestations ont quant à elles pu être maintenues car ayant pu se dérouler dans l'église et la salle polyvalente de la commune. Malgré le temps et les contraintes sanitaires, les deux sessions, complètes, ont attiré une quarantaine de personnes à chaque fois.



Cérémonie de commémoration du 11 novembre



En raison de l'état de crise sanitaire, la cérémonie de commémoration du 11 novembre s'est déroulée à huis clos au Monument aux Morts en présence de Monsieur le Maire, des Adjoints et de Monsieur Gérard Aubret, Porte-Drapeau.

Messages des associations...



Comité de Jumelage Vogué-Heyd (Belgique)

Durant cette année 2020 très spéciale, avec l'accord de la mairie nous avons pu réaliser nos manifestations, et surtout avec le soutien précieux des employés communaux.



Le concours de pétanque s'est déroulé le 21 juillet avec 38 équipes.

Cette fois un bel orage nous a surpris et accompagné en fin de soirée. Cela n'a pas empêché les équipes de jouer. Merci encore pour cette belle ambiance.



La brocante du 2 août a reçu un grand nombre de visiteurs. Ils ont déambulé agréablement dans les allées du château pour chiner auprès des 45 exposants.

Encore une fois sous un soleil de plomb !

Notre buvette était bienvenue pour désaltérer exposants et flâneurs.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire :

-L'assemblée générale se déroulera en début d'année 2021. La date est à définir.

-Report du voyage en Belgique :

Frontières fermées ! Notre voyage prévu en avril 2020 n'a pas eu lieu.

Faute de rencontrer nos amis Heydois cette année, le président du comité de jumelage de Heyd et son équipe souhaitent nous recevoir en 2021, si les instances gouvernementales le permettent !

Déplacement envisagé en avril (1^{er} week-end des vacances scolaires).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des dates exactes du voyage.

Pour 2021, comme chaque année, nous gardons les deux manifestations de l'été :

Pétanque en juillet et brocante en août (dates à définir aussi).



Pour échapper au quotidien, dans une ambiance conviviale, venez rejoindre l'équipe du comité. Nous contacter par mail : vogueheydjumelage@gmail.com

Les co-présidents Aurélie CHANIOL, Renaud OZIL et toute l'équipe du comité de jumelage vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Bibliothèque municipale Les Rayols

En raison des dispositions prises par le gouvernement contre le coronavirus, la bibliothèque est fermée au public. Mais le service continue...

Un service de retrait « drive » est mis en place pour continuer à emprunter des livres ou documents. Les livres rapportés sont mis en quarantaine et les bénévoles remettent aux lecteurs les livres choisis, demandés.

Les prochaines mesures gouvernementales verront un service moins restrictif.



Cette année particulière a vu la fermeture de la bibliothèque pendant plusieurs mois ainsi que la suppression de la permanence du mardi. L'annulation de la soirée « Auteurs livrez-vous » en mars ainsi que diverses rencontres programmées.

Malgré les contraintes sanitaires très strictes, avec l'accord de la bibliothèque départementale et celui du maire, en cette période de confinement, les bénévoles de la bibliothèque ont souhaité ouvrir le dimanche en « drive » (le public est interdit à l'intérieur de la bibliothèque).

Dispositif dérogatoire, au grand plaisir des lecteurs assidus, heureux de trouver des livres à leur goût, car privés de librairie !

Vous avez du temps libre, vous aimez partager votre goût pour la lecture de romans, contes, BD, documentaires.... Alors pourquoi ne pas devenir bénévole à la bibliothèque de Vogüé ? Vous serez les bienvenus.

La bibliothèque est ouverte chaque dimanche de 10h à 12h

Contact mail : bibliotheque-vogue@orange.fr ;

Téléphone (aux heures d'ouverture) : 04 75 93 75 68

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Pour Mireille Granier, notre présidente, une belle santé...

L'équipe des bénévoles



Association des Aînés Ruraux : Le Club Laï Tournaren

Avec la crise du Covid, la vie du club s'est arrêtée depuis le 17 mars.

Hormis les jeux de société et jeux de cartes du mardi après-midi, nous avons mis en route un atelier de partage des souvenirs intitulé "Moments de vie". Cet atelier devait se tenir le jeudi après-midi, une fois par mois en alternance avec un atelier créatif.

Le premier thème abordé fut les souvenirs d'école. Ce fut hélas le seul pour l'instant... Nous avons partagé un excellent moment plein de vie et d'émotion avec les 5 adhérents volontaires. Ces moments de vie se situent entre 1940 et 1950 pendant les années de guerre et d'après-guerre.

Simone Moynier habitait au hameau de Banne. Aurore Vincent épouse Pastré habitait en face l'école de Vogüé -gare, route de St Germain. Suzanne Gaucherand épouse Briand habitait à St Germain près du viaduc du chemin de fer. Danièle Donson épouse Mazet habitait le village de Lagorce. Paul Chalmeton résidait au village de Vogüé.

Avec leur accord, nous vous ferons partager ces souvenirs, aujourd'hui, ceux de Simone Moynier.

Pour le club Laï Tournaren

Ginette Dajoux, secrétaire

Quand j'allais à l'école de mon village...

"Je suis née au hameau de Banne en 1935. J'allais à l'école au château de Vogüé. C'était une école religieuse tenue par les sœurs de St Joseph d'Aubenas. Durant tout le temps de la guerre, je descendais à pieds par la route avec mon panier et mon cartable. Il n'y avait pas beaucoup de circulation, parfois, une charrette. Je descendais en compagnie d'Hélène Arnaud (épouse Gimond) mais elle couchait souvent chez sa tante à Vogüé. Tous les jours, ma mère me préparait mon repas qu'elle mettait dans un petit faitout.

Je suis sûre qu'elle devait se priver de pain pour me mettre une tartine supplémentaire dans mon panier car c'était les restrictions.

Au 1er étage du château, il y avait 2 salles de classe et la cuisine des sœurs (actuellement la salle des Etats et le bureau). La sœur Marie s'occupait des tous petits et préparait le repas pour les 2 autres sœurs. C'est dans le four de la cuisinière qu'elle réchauffait mon repas. Il n'y avait pas d'eau au niveau des classes, il fallait aller la puiser dans le puits du château qui se trouve des anciennes cuisines. J'aidais sœur Marie à monter les arrosoirs pour faire la cuisine et la vaisselle.

Il y avait un poêle dans les classes et il fallait apporter des buches pour se chauffer car c'était pas la commune qui prenait en charge le chauffage.

J'ai fait toutes mes études au château de Vogüé jusqu'au Certificat d'étude que j'ai passé à 13 ans^{1/2} car je suis née en décembre. La dernière année, j'étais seule, car les autres élèves étaient parties en pension à St Joseph à Aubenas.

Après avoir mangé, je passais mon temps dans la classe et j'ouvrais les cahiers des copines pour lire leurs compositions françaises.

Je me souviens que chaque année, au mois de Décembre, une élève de la classe était chargée d'écrire la lettre de vœux de Bonne Année destiné à Monsieur le Marquis Melchior de Vogüé, propriétaire du château. En décembre 1949, c'est moi qui ai eu cet honneur. Il m'a répondu et j'ai gardé sa lettre bien précieusement jusqu'à aujourd'hui

J'aimais beaucoup sœur Marie, elle m'avait pris sous son aile et j'ai beaucoup appris grâce à elle.

Après avoir réussi le Certificat d'étude, je suis allée une année au centre ménager rural à Aubenas pour apprendre à coudre et à cuisiner car il fallait que les jeunes filles sachent coudre et cuisiner pour tenir leur ménage.

On montait tous les jours à vélo à Aubenas. Nous étions plusieurs et on chantait en route.

Puis à partir de 15 ans, je suis allée travailler; j'ai fait la saison à la coopérative fruitière de St Sernin créée en 1951. J'emballais des pêches l'été et l'hiver, je faisais des "poudilles".

Simone Moynier, 85 ans

* Vous trouverez la réponse de Monsieur le Marquis de Vogüé en page suivante.

Cher V
1/1/50

Ma chère enfant

Je vous remercie beaucoup de
votre lettre et des vœux qu'elle
contient. Veuillez être mon
interprète auprès de vos camarades,
de vos parents et de vos maîtresses
pour leur dire combien je suis
touché de leur pensée et combien
je souhaite que 1950 apporte à
tous satisfactions, santé et
bonheur. Mais c'est de vous
surtout et de vos camarades que
dépend le bonheur de vos parents
et de vos maîtresses : je suis sûr que
vous avez à cœur par votre travail
et votre sagacité de leur faire plaisir.

Bonne année à tous

Voguel

L'Amicale Laïque

Au début de l'année scolaire 2019-2020, notre équipe a pu mener à bien de nombreuses activités : regroupement des enfants pour fêter halloween en octobre, un baby-troc en novembre, la vente des grilles « Perles de Vignes » et des chocolats de Noël Jeff de Bruges en fin d'année, notre participation au marché de Noël de Lanas, et bien sûr notre grand loto annuel en février à la salle Ardèche de Lou Capitelte, qui a été une belle réussite.

Toutes ces manifestations ont permis à l'Amicale de faire de beaux bénéfices pour les projets pédagogiques des enfants. Mais en raison de la crise sanitaire, aucun projet scolaire n'a pu aboutir, nous avons dû annuler la « carnaboom », la vente de muguet et malheureusement aussi la kermesse de l'école.

L'Amicale a néanmoins pu offrir à chaque élève de CM2, pour fêter leur départ au collège, une calculatrice scientifique, un bon Fnac d'une valeur de 15€, et un goûter partagé à l'école lors d'un moment convivial avec leurs maîtresses.



En ce début d'année scolaire, les activités habituelles n'ont pas pu être maintenues, et notre loto ne pourra pas avoir lieu, mais nous espérons que la tendance s'inversera, que nous pourrions reprendre nos activités au printemps (baby-troc, carnaboom, vente de muguet ?) et enfin préparer une belle kermesse de fin d'année pour tous les enfants.

N'hésitez pas à nous rejoindre car nous avons besoin de vous, de vos remarques, de vos idées.



Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, et nous nous tournons avec beaucoup d'espoir vers 2021 !

L'équipe de l'Amicale (amicalelaiquevolamau@hotmail.com)

Bureau 2020-2021

Présidente : Caroline Martin

Trésorière : Nathalie Cuvilier, Vice-Trésorière : Wendy Fuster

Secrétaire : Florie Carton, Vice-secrétaire : Morgane Quenet

Sauvons le petit patrimoine



Nous aurions aimé avoir à vous raconter toutes les actions prévues par l'association, mais les circonstances sanitaires actuelles ont modifié le programme. Malgré tout, nous avons pu organiser quelques animations.

Durant tout l'été dans la chapelle Gleyzette, vous avez pu admirer une exposition intitulée « L'eau et les plantes ».

Nos bénévoles ont participé à cette réalisation. Ils n'ont pas hésité à prêter du matériel pour la réussite de cette présentation. Une collecte de plantes locales offertes par nos adhérents a pris place dans la petite chapelle, ainsi qu'un affichage de panneaux explicatifs sur la gestion de l'eau dans différents domaines. Nous tenons à remercier EPTB (Etablissement Public Territoire Bassin versant de l'Ardèche) pour la mise à disposition gratuite des panneaux. Merci à tous les bénévoles pour leur participation.

La Commission histoire, en collaboration avec Jean-Paul Gimond, a présenté des plans cadastraux du début du 17^e siècle. Didier Robert a accueilli ces plans dans la galerie « La Maurice » au cœur du village.

Durant la saison estivale, en partenariat avec la commune, l'Office de Tourisme et la communauté de communes, nous avons bénéficié de deux balades autour des dolmens avec l'intervention de Sonia Stochetti (archéologue). La première sortie en août, la seconde en octobre. Lors de ces animations environ 40 participants. Bon moment, malgré une météo moyenne.

Journées du Patrimoine : nous étions présents sur le site de la Gleyzette afin de présenter l'exposition de l'été et de répondre aux questions des visiteurs.

Au Moulin, la consolidation continue, nous maçonçons au-dessus de la porte sud

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 29 septembre 2020 à Vogüé. Initialement elle était programmée début avril 2020, mais nous avons, COVID oblige, dû la décaler. Lors de cette AG, présentation du bilan moral et du rapport financier, renouvellement d'une partie du bureau ainsi que quelques questions diverses. Nous remercions les nombreuses personnes présentes.

Début du mois d'octobre, une belle rencontre inter-associative avec une association de Saint-André-Lachamp, « Moulin Dupuy », qui œuvre à la restauration d'un moulin sur l'Alune.

À ce jour, avec ce nouveau confinement, toutes nos activités sont à l'arrêt, mais si vous désirez en savoir plus n'hésitez pas à nous contacter.

A bientôt.



La Présidente, Muriel Ricard (adresse mail : gleyzette07@gmail.com) – Contacts :

Muriel Ricard 09 54 57 79 50 ; Clothilde Ozil 04 75 37 70 05 ; Christian Renaud-Goud 09 80 34 82 20

Du côté du Château et de l'association Vivante Ardèche



L'association fêtera cette année ses 50 ans (1971-2021) ! une « dame » encore bien droite dans ses bottes, après une année 2020 qui fut peut-être la plus difficile par le nombre de «maux» dont elle a souffert (projets annulés, fonctionnement au fil du rasoir, ouverture décalée...). Nous espérons que cette 50^{ème} année pourra être fêtée sans restriction sanitaire.

Un demi-siècle de belles rencontres, d'engagement, d'amitiés...tant *d'histoire* à partager... Rendez-vous sera pris. Et tenu j'espère !

Aussi, pour démarrer 2021 sous de bons auspices, quelques nouvelles sympathiques et dates à noter. Lors de l'AG du 22 septembre, nous avons accueilli 2 nouveaux administrateurs, Florimont Carton et Françoise Grange, ce qui porte à 13 le nombre d'actifs du conseil d'administration. Nécessaire pour rester efficace et garder le cap.

Le nouveau **bureau** n'a pas changé pour 2021 (tous réélus à l'unanimité). Pour mémoire :

- ✓ Catherine Fromont, Présidente (et chargée de maintenir le cap !)
- ✓ Christian Therme, vice-président en charge de la commission culturelle et artistique,
- ✓ Didier Robert, vice-président en charge des travaux et chantiers,
- ✓ Christian Renaud-Goud, secrétaire, sérieux et efficace, notre responsable sécurité !
- ✓ Jean-Paul Antoine, trésorier, indéboulonnable ! le Sage du conseil.
- ✓ Robert Menut responsable animations et communication presse. Le rédacteur en chef !
- ✓ Pascale July pour le projet pédagogique des scolaires (et sa toujours bonne humeur).
- ✓ Et bien sûr nos administrateurs fidèles au poste et toujours prêts : Françoise Dutot, Christine Bériaud, Jacques Plantier, Gérard Léviéux, et nos 2 nouveaux bienvenus !

L'association regroupe environ 250 membres (cette année fut une année blanche et il nous est difficile d'être précis à ce jour !). La cotisation annuelle est maintenue à 15€ par personne et adhérer donne accès à toute l'information sur les activités de l'association et du château (newsletter, lettre d'info sur les animations, expositions, participation à la sortie culturelle en septembre et participation à l'assemblée générale bien sûr). N'hésitez pas à nous rejoindre !

Notre calendrier 2021 (sous réserve bien évidemment de modifications « indépendantes de notre volonté ») devrait se dérouler plus sereinement (...rêvons que tout se passe bien !)

Nous regrettons d'avoir dû annuler le concert de Noël programmé et annoncé pour le week-end des 17/18/19 décembre. Confinement oblige...en cause aussi pour avoir écourté l'exposition/restitution magnifique des scolaires de mars 2020. Le château a également fermé prématurément ses portes, stoppant l'animation mise en place pour Halloween, qui sera renouvelée l'année prochaine. Nous avons dû aussi annuler et reporter la 4^{ème} Biennale des Métiers d'art au mois de mars 2021.

Les animations hivernales, concerts et projets 2021 (croisons les doigts !)

Comme chaque année avec le soutien financier de la commune de Vogüé, l'association Vivante Ardèche propose des animations hivernales pendant la fermeture du château. Nous essayons de proposer des animations d'un genre différent pouvant répondre au goût varié de notre public local. Ces animations sont devenues des rendez-vous annuels et une possibilité de rencontre dans les périodes de confinement « hivernal ».

Sont donc programmées (sous réserve des conditions sanitaires, hélas !)

✓ **Le 17 janvier à 17h un spectacle « tout Bobby Lapointe ».**

Créé et interprété par Jean-Luc Bernin avec 2 musiciens (guitare et trombone à coulisse)... un dérivatif et un goût de fête assuré.

✓ **Le 14 mars à 17h également, rendez-vous autour du « the Memory Box »,**

Un groupe drômois, qui nous fait partager son « Swing vocal » des années 1940/1960, façon Andrew sisters US.

Ce groupe est constitué de 3 musiciennes/chanteuses, accompagnées par un contrebassiste.

Encore une soirée où nous aurons envie de taper des pieds et de sourire au printemps annoncé !

✓ **En projet, quelques animations estivales sur l'été 2021**

Selon planning encore à définir et sous réserve de la situation à venir, des projets de concerts ou animations dans les jardins suspendus. La « sélection » est en cours. Nous espérons vous inviter à découvrir un temps de rencontre, d'animations culturelles et ludiques. L'été inspire un air de gaité et de légèreté ! à suivre donc...

Les expositions du château 2021

➤ **Du 25 février au 7 mars, l'exposition de restitutions (productions d'élèves)**

En partenariat avec l'Education Nationale. Prolongement de l'exposition d'été 2020 de Werner Reinisch et expositions des œuvres des élèves et du travail avec les bénévoles du château et les enseignants... des surprises, de la créativité, et beaucoup d'imagination (entrée libre et gratuite)

➤ **la 4^{ème} biennale des métiers d'art reprogrammée du 16 mars au 21 mars 2021.**

Elle regroupe une trentaine d'artisans d'art sélectionnés selon des critères d'originalité, de singularité de la création et d'un savoir-faire de l'exposant métiers d'art. Fruit d'un partenariat entre l'association Vivante Ardèche et l'association « Trajectoires », nous vous espérons nombreux à venir admirer les œuvres de ces professionnels des métiers d'art qui ont tant souffert sur l'année 2020...

➤ **Nos expositions annuelles du château (printemps et été/automne)**



✓ **du 1^{er} avril au 27 juin : l'art du verre.**

En partenariat avec un collectif de 12 verriers *Découverte du verre contemporain*, et ses différentes techniques, de véritables œuvres d'art, des pièces uniques. Verre soufflé, pâte de verre, et fonte de verre, fusing, vitrail travail à froid... Un univers (*de verre !*) à découvrir...



✓ **du 5 juillet au 1^{er} novembre : l'Aborigène**

En partenariat avec la galerie « le temps du rêve » de Pont-Aven. Consacré à l'art Aborigène d'Australie. Qui occupe une juste place dans les grands musées comme le Musée du Quai Branly. L'association contribue à cette reconnaissance des artistes et permet aux visiteurs un magnifique voyage dans le temps du monde et des origines...

Toute l'équipe du château, le personnel, les fantômes d'halloween et les oiseaux du jardin vous souhaitent une belle année 2021, des jours meilleurs, et vous attendent en journée ou lors de ses soirées « sons et lumières » (enfin presque !) pour partager de beaux moments de culture, d'histoire, de musique, de détente, mais surtout et toujours de convivialité et d'amitié.

*Pour l'ensemble du Conseil d'administration et du Personnel
Catherine FROMONT, Présidente de Vivante Ardèche.*

*Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site internet du Château
(<https://www.chateaudevoque.net>).*

Association CLEFAM Domaine Lou Capitelle & Spa Village Vacances de Vogüé



CLEFAM (Centre Loisirs Et Famille Ardèche Méridionale) est une Association de la loi 1901 à but non lucratif et à gestion désintéressée, administrée par **20 membres bénévoles et un bureau**.

Son objet, sa vocation

Depuis sa création en 1962, l'association a pour vocation sur un plan social, de répondre aux besoins de vacances pour le plus grand nombre, en liaison avec l'effort d'expansion économique ardéchois et de donner en location ses installations à toute structure en lien avec l'Economie Sociale et Solidaire.

L'association a fait le pari d'un **village vacances ouvert à l'année** permettant ainsi un développement de l'activité économique durable et le maintien des emplois sur le territoire. Elle gère aussi un fond social de solidarité alimenté par les 2/3 de son résultat, à destination de projets sociaux (séjours intergénérationnels, séjours aidants aidés, programme handicap, seniors en vacances...)

Composition du bureau :

Pierre GASTAUD, Président

Paul MARTIN-ARTO, 1^{er} Vice-président

Lionel JOSSET, 2^{ème} Vice-président

Jacques PLANTIER, Trésorier

Chantal TOURETTE, Secrétaire

Les ressources de l'association

- Les adhésions des membres,
- Le loyer reçu de l'exploitant, l'UES,
- Les milliers d'heures dispensées par des administrateurs non rémunérés qui ont fait le choix de gérer un modèle économique et social au service de l'emploi et des territoires.

En résumé...

L'association CLEFAM est propriétaire des biens (terrains et bâtiments) et les donne en location à une Union d'Economie Sociale (nom commercial : Domaine Lou Capitelle & SPA) qui les exploite dans un objectif premier : la recherche d'une utilité sociale. Tout cet ensemble est fiscalisé, IS et TVA.

Pourquoi une Union Economie Sociale pour gérer la structure du village vacances ?

- Pour le simple respect des règles juridiques comptables et fiscales.
- Une société avec des valeurs proches de la R.S.E. (Responsabilité Sociale des Entreprises et participant au champ de l'économie sociale et solidaire

L'UES est composée de 6 associations partenaires : CLEFAM ; Vogüé Ardèche Développement ; l'Union Cycliste Albenassienne ; le Comité Régional Rhône/Alpes de Canoë Kayak ; Chambéry Cyclisme Compétition ; le Comité Rhône/Alpes de cyclisme.

Comment l'UES est-elle dirigée ?

Elle a à sa tête un gérant bénévole (M. Bernard SALCE), un directeur d'établissement, (M. Antoine CHARBONNIER), une directrice adjointe (Mme Corine COLOMBO)



Une structure créatrice d'emplois

L'UES compte 9 chefs de service, une trentaine de collaborateurs titulaires, 15 longs saisonniers, 40 saisonniers dont 25 animateurs pour l'été, des salariés motivés et impliqués sans qui rien ne serait possible.

Qui reçoit-on dans cette structure de Tourisme Social & Familial ?

Le Domaine Lou Capitelle & Spa est ouvert à tous. Il accueille des vacanciers en **famille**, en individuel ou en **groupe** venant de toute la France en séjour pour découvrir l'Ardèche. Mais également des **entreprises**, syndicats, congrès, formations, venus en séminaire de travail ou d'incentives. Sans oublier la **clientèle locale et Voguéenne** pour les activités bien être proposées par le SPA (balnéo, soins, aquagym...), les repas de groupes et autres prestations hôtelières.

Les travaux d'agrandissement du restaurant en cours



Ce chantier de plus de 2,4 millions d'euros va permettre au Domaine Lou Capitelle & Spa d'offrir **plus de confort** à ses clients avec **l'agrandissement du restaurant** de 350 m², la création d'une salle multifonctions de 100 m², de favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées par la création d'un ascenseur desservant les chambres et les parties communes (René Tourette prête main-forte à la maîtrise d'ouvrage).

L'association CLEFAM a démarré la 2^{ème} phase de son programme, avec une reprise des travaux le 5 octobre 2020 pour une **fin programmée au printemps 2021**.

Ce projet architectural du cabinet Charles CHIFFLET, basé à Alissas (07), est admirable dans sa conception, sa réalisation et son implantation au cœur du Domaine. Il s'intègre pleinement dans l'existant, et donne au nouveau restaurant une dimension panoramique et une vue exceptionnelle sur notre beau château de Vogüé, son église, le village médiéval, la rivière et les falaises !

Le séjournant accueilli doit pouvoir lâcher un « WAOU ! » étourdissant de satisfaction !

La **salle multifonction** sera équipée de toute l'infrastructure nécessaire pour l'accueil des bébés permettant ainsi d'augmenter le confort du baby club. Le reste de l'année, elle sera utilisée pour des séminaires ou cocktails. Ce programme permettra aussi une réorganisation ultérieure de l'espace buffet avec la redéfinition d'un espace Bar/Cocktail/animation.

La poursuite d'une montée en gamme

Ce nouvel équipement vient compléter la montée en gamme du village vacances 4*, après la résidence hôtelière de 50 chambres, le SPA Bien-être de 400 m², la rénovation des 200 chambres, de l'espace « Calabert » et la climatisation installée sur tout le site.

L'espace bien-être a rencontré un vif succès auprès des Ardéchois et Voguéens. Nous espérons que ce nouveau restaurant donnera envie d'organiser repas de famille, banquets ou tous autres séjours, cousinades ou week-ends avec hébergement !

Certes, l'activité est particulièrement impactée par la pandémie et le confinement. CLEFAM continue cependant de mettre à profit cette période qui lui permet de réaliser de gros travaux sans gêne pour le client. Cela étant, il ne faut pas perdre de vue que, du fait de nos statuts, les déficits sont interdits ! Nous nous devons donc de gérer dans l'excellence, sachant bien que les résultats d'aujourd'hui, sont les investissements de demain et l'emploi d'après-demain.

Pierre GASTAUD, Président de l'Association CLEFAM - Domaine Lou Capitelle & Spa

Association Vogüé Gym - Yoga

COURS DE YOGA
à
Vogüé Village
PRATIQUE OUVERTE À TOUS

QUEL YOGA ?
Le mélange des influences indienne, égyptienne, chinoise et japonaise constitue une synergie apportant des bienfaits reconnus pour harmoniser le corps et l'esprit.
Hatha Yoga et Yoga Égyptien. Exercices de Kung-fu et ch'i kong - Chant de mantras

Le Mardi de 17h15 à 18h30
Salle des fêtes

Venez avec votre tapis

Contact : Laura HINAULT-SOUBEYRAND
Professeur de YOGA - 06 24 27 19 95
Mail : loxnuskin@gmail.com

En collaboration avec l'association Vogüé Gym, nous avons mis en place un cours de yoga début octobre les mardis de 17h15 à 18h30 dans la salle polyvalente (hors vacances scolaires).

Deux cours ont eu lieu avant les vacances de Toussaint puis nous avons dû stopper les activités suite aux nouvelles mesures.

La pratique du yoga vous apporte des effets bénéfiques sur le plan physique et psychique non négligeables et vous amène à développer votre conscience.

En attendant la reprise, j'espère pouvoir vous rencontrer et vous accompagner dans ce chemin vers soi.

Laura Hinault-Soubeyrand (06.24.27.19.95,
loxnuskin@gmail.com)

La Présidente de Vogüé Gym, Allison CHASTAGNER et son équipe (voquegym@hotmail.fr) vous souhaite de belles fêtes de fin d'année

Ordures ménagères : fin du contrôle d'accès pour déposer son sac poubelle et retour à la taxe.

Le service de collecte des ordures ménagères mis en place en 2019, réalisé dans l'objectif d'instaurer la redevance incitative, a été plutôt efficace sur le plan environnemental avec une amélioration nette du tri des ordures ménagères de la part des habitants. Néanmoins, la mise en place s'est heurtée à des difficultés techniques importantes. C'est pourquoi l'exécutif nouvellement élu de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a choisi de redéfinir le service de collecte des ordures ménagères, en étant au plus près du terrain et des usagers.

En attendant, le nouveau conseil communautaire élu a pris la décision de :

- **Désactiver le contrôle d'accès aux ouvertures des conteneurs à ordures ménagères depuis le 1er août 2020**, afin de faciliter le dépôt des sacs poubelles notamment en haute-saison et d'apporter une première réponse rapide à l'amoncellement important des sacs autour des conteneurs. Un nouveau mode d'emploi est donc mis en place : plus besoin de carte personnelle, il suffit d'appuyer sur le bouton pour activer l'ouverture.

- **Faire évoluer le mode de financement du service des ordures ménagères, en passant de la redevance à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dès le 1er Janvier 2021 pour les 20 communes du territoire.** En effet, les recettes générées par la redevance se sont avérées plus faibles que prévu, donc insuffisantes par rapport au coût du service. De plus, la redevance a cristallisé un sentiment d'injustice sociale. Le passage à la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères devrait favoriser une plus grande équité.



Syndicat Intercommunal
de Collecte et de Traitement
des Ordures ménagères
de la Basse Ardèche

sictoba

Infos du Sictoba

COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Engagez-vous dans la réduction des déchets !

Achetez votre composteur individuel !
(accompagné de son bioseau)

18,50€

Nous vous rappelons que le SICTOBA propose des composteurs individuels (accompagnés d'un bioseau) à la vente au prix de 18,50€ et favorise la mise en place de composteurs partagés dans votre village.

En effet, si vous ne possédez pas de jardin, le SICTOBA, en collaboration avec votre mairie, pourra étudier la mise en place d'un composteur de quartier.

Coordonnées du Sictoba :

contact@sictoba.fr

04.75.39.06.99

Quartier La gare

04460 Beaulieu

Tribune libre

Le Mot de « Vogüé en Vogue » (liste d'opposition)

Vogüéennes, Vogüéens,

Par ces quelques lignes, et au vu de la conjoncture actuelle, chacun de nous est touché par le confinement, d'autres sanitaire ou économiquement.

En début de mandat, nous avons fait des remarques qui nous semblaient légitimes, aussi nous pensons que ce n'est pas le moment des polémiques stériles...l'important pour nous trois est de sortir au plus tôt de cette crise sanitaire sans précédent, avec le moins de problèmes possibles.

Notre rôle d'élus municipal, consiste actuellement à participer aux séances du Conseil Municipal... et de donner notre avis sur les sujets traités.

Toutefois, nous nous tenons à votre disposition, si vous le souhaitez, pour tous renseignements ou aides que nous pourrions vous apporter (par courrier à notre attention dans la boîte aux lettres de la mairie).

À l'approche de cette fin d'année, nous formulons le vœu de meilleures fêtes possibles à vous, vos familles et vos proches et vous disons simplement Prenez bien Soins de Vous.

Geneviève Laurent, Michel Alazard, Didier Robert

Réponse de la liste majoritaire « Ensemble pour Vogüé » à la tribune libre parue dans le bulletin municipal de juillet 2020

- Les élu(e)s de la liste « ensemble pour Vogüé » ont accepté de nous laisser un espace dans le bulletin municipal

Espace obligatoire pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale pour les communes de plus de 1.000 habitants : modalités définies par le règlement intérieur du conseil municipal.

- **Commissions communales**

Créées par la liste majoritaire avec proposition de poste à la liste « Vogüé en vogue ». Aucun membre de la liste d'opposition n'a souhaité en faire partie. Lors du précédent mandat, seule la présidence de la commission « environnement- ordures ménagères » a été présidée par un membre de la liste « Vogüé demain ».

Compte tenu de l'écart infime entre la liste de Mme Geneviève Laurent (8 élu(e)s) et celle de M. Philippe Chastagner (7 élu(e)s), nous avons décidé de travailler avec les élu(e)s majoritaires, en bonne intelligence, sans se prévaloir du nom de liste d'opposition, plus juste.

Pour la mandature actuelle, 12 élu(e)s de la liste « Ensemble pour Vogüé » contre 3 élu(e)s pour la liste d'opposition « Vogüé en vogue » La différence est autre !

Devant cette large majorité, il n'était pas concevable de proposer à l'élue de l'opposition Mme Sandy Domengé de rester au SIGRP, comme elle le souhaitait.

- **Montant des indemnités des élus du précédent mandat : 34 070 €**

Erreur sur le montant car les charges patronales n'ont pas été incorporées ; le véritable montant est de 43.178 € (34.070 € + 9.108 €) pour la mandature précédente.

Indemnités des élus (total annuel, charges patronales comprises)

=> De 2014 à 2016 : **33 215€[®]**

=> De 2017 à Mai 2020 : **43 178€**

Augmentation de 30 % des indemnités car Vogüé a atteint plus de 1000 habitants suite au recensement de 2016. Mme Laurent ne s'est pas opposée à l'augmentation de son indemnité, sans concertation avec les adjoints ni consultation en réunion du conseil municipal.

=> À partir de Juin 2020 : **66 015€**

Augmentation de 20 % issue de la loi « Engagement et liberté » de Décembre 2019 suite aux revendications des élus territoriaux ruraux, sollicités par la charge de travail et l'accroissement des responsabilités + Création d'un poste de 4^{ème} adjoint.

Pour plus de transparence, voici le détail des indemnités nettes mensuelles (hors charges patronales) perçues au 1er Janvier 2021 par les élus :

Maire : 1 413 €

1er Adjoint : 710 €

2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoint : 537 €

Nous souhaitons dorénavant que cessent toutes polémiques afin que nous puissions travailler sereinement pour le bien de la commune, des Vogüéennes et des Vogüéens.

COORDONNÉES PRATIQUES

Administration

Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi : 10h – 12h / 13h30 – 16h30

Mardi : 10h – 12h / 13h30 – 16h30

Mercredi : 10h – 12h

Jeudi : 13h30 – 16h30

Vendredi : 10h – 12h / 13h30 – 16h30

Tel : 04.75.37.72.48

Mail : mairie.vogue@wanadoo.fr

Site internet : mairie-vogue.com

Services

Bureau de poste :

52 Grand Rue

Tel : 04.75.37.70.62

Du Lundi au Vendredi : 9h45 – 12h45

Office de tourisme :

04.28.91.24.10

pontdarc-ardeche.fr

Bibliothèque Municipale :

1 place de Heyd, Vogüé Gare

Tel : 04.75.93.75.68

Dimanche : 10h00 – 12h00

Petite enfance

Crèche Les Colibris

125 imp des écoles, Vogüé Gare

Tel : 04.75.37.40.84

Du Lundi au Vendredi : 7h30 – 18h30

Gérée par la Communauté des
Communes Gorges de l'Ardèche

Ecole Volamau

35 imp des écoles, Vogüé Gare

Tel : 04.75.37.77.05

Gérée par le syndicat intercommunal
(SIGRP), joignable lundi et jeudi matin
au 04.75.88.03.61

Santé - Social

Médecin

Dr Rousset Bertrand

195 Route d'Aubenas : 04.75.37.72.19

Infirmières

Cabinet d'infirmières

10 imp Brugière : 06.08.65.19.69

Cabinet d'infirmiers

10 imp de la cave : 07.82.88.07.58

Kinésithérapeute

Lebre Eliane

25 Rue de la Gare : 04.75.37.79.88

Dentiste

Desa Céline

Imp de l'Etoile : 04.75.94.52.37

Pharmacie Alzas

195 Route d'Aubenas : 04.75.37.74.90

Assistante sociale Villeneuve-de-Berg

04.75.94.83.81

COORDONNÉES PRATIQUES

Animaux

S.P.A

Quartier Les Veaux 07170 Lavilledieu
04.75.94.27.05

Vétérinaires

Clinique vétérinaire Leroy-Titingier
380 route de la Cité
07200 St Etienne de Fontbellon
04.75.35.16.68

Clinique vétérinaire de l'Olivier
RN 102 Quartier Lansas
07170 Villeneuve-de-Berg
04.75.94.02.83

Secours

Gendarmerie : 04.75.94.80.01

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

Centre Anti-Poisons : 04.72.11.69.11

Déchetteries

Saint Etienne de Fontbellon :

Du Lundi au Samedi :
9h – 11h45 / 13h30 – 17h45

Villeneuve de Berg :

Du Lundi au Samedi :
9h – 11h45 / 13h30 – 17h15

Ruoms :

Du Lundi au Samedi :
9h – 12h30 / 13h30 – 17h00

Dépannage

Eau Potable :

Fuite, coupure d'eau, incident sur le réseau d'eau, contactez la SAUR 24h/24 au : 04.63.36.10.09

Eau Usées :

Pour tout incident survenu sur le domaine public, contactez le SIVU Assainissement en Mairie de Vogüé aux horaires d'ouverture au public. En cas d'urgence, contactez Alliance au 04.75.36.91.94

Électricité :

Enedis Urgences 24h/24: 09.72.67.50.07
(Appel non surtaxé)

La recette de l'hiver

Tartiflette aux cèpes

Pour 8 personnes :

- 1 kg de pomme de terre
- 1 fromage reblochon
- 300 g de cèpes frais, surgelés ou secs
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- Thym
- 15 cl de vin blanc
- 20 cl de crème liquide
- Cuisson 30 minutes à 180 °



1. Préchauffez votre four à 180°
2. Pelez et lavez les pommes de terre, coupez-les en tranches et les faire cuire dans une sauteuse avec un peu d'huile d'olive.
3. Remuez puis ajoutez l'oignon émincé et l'ail.
4. Rajoutez vos champignons, le thym, sel et poivre.
5. Une fois cuit, arrosez de vin blanc et de crème liquide.
6. Laissez mijoter jusqu'à ce que le vin et la crème soit absorbés.
7. Déposez le tout dans un plat à gratin.
8. Coupez votre fromage en tranche et disposez-les sur le dessus.
9. Faites cuire environ 30 minutes 180 °.

Accompagné d'une salade frisée...quel régal... Bon appétit !!

Mairie de Vogüé
Commission Communication
Crédit photo de couverture : Sébastien Gayet - Pont d'Arc-Ardèche
Merci de ne pas jeter sur la voie publique